

CONSEIL D'EXPLOITATION DU RESTAURANT DU 11 MARS 2026

Secrétaire de séance : Yannick LE BLANC

ooOoo

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal du Comité Syndical du 27 janvier 2026.

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires
 - a) Compte financier unique 2025
 - b) Affectation du résultat 2025
 - c) Budget primitif 2026

II. DIVERS

ooOoo

Le Président ouvre la séance à 17h35.

Monsieur Yannick LE BLANC est nommé secrétaire de séance.

ooOoo

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires
 - a) Compte financier unique 2025

Le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion.

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques) ;
- aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

En mettant d'avantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes.

Le compte financier unique 2025 fait ressortir les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 522 846,22 €

Recettes : 383 368,11 €

Soit un résultat de fonctionnement 2025 déficitaire de 139 478,11 €

Section d'investissement :

Dépenses : 9 209,01 €

Recettes : 153 175,20 €

Soit un résultat d'investissement 2025 excédentaire de 143 966,19 €

Restes A Réaliser (RAR) :

Dépenses : 1 427,81 €

Recettes : 0,00 €

Ci-dessous les résultats :

SECTIONS	Résultats de clôture exercice précédent : 2024	Affectation investissement 2025	Résultats 2025	Balance entrée
				2026
INVESTISSEMENT			143 966,19 €	143 966,19 €
FONCTIONNEMENT			-139 478,11 €	-139 478,11 €
TOTAUX	0,00 €	0,00 €	4 488,08 €	4 488,08 €

Le Conseil d'exploitation,

- émet un avis favorable au compte financier unique 2025 de la régie du restaurant « LE MINE904 ».

I. **FINANCES**

1. **Décisions budgétaires**

b) Affectation du résultat 2025

SECTIONS	Résultats de clôture exercice précédent : 2024	Affectation investissement 2025	Résultats 2025	Balance entrée
				2026
INVESTISSEMENT			143 966,19 €	143 966,19 €
FONCTIONNEMENT			-139 478,11 €	-139 478,11 €
TOTAUX	0,00 €	0,00 €	4 488,08 €	4 488,08 €

Le Conseil d'exploitation,

- prend acte de l'affectation des résultats 2025 comme indiqué ci-dessous :

<u>Reports :</u>	
Pour Rappel : Déficit/excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	0,00 €
Pour Rappel : Déficit/excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	0,00 €

<u>Soldes d'exécution :</u>	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	143 966,19 €
Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de :	139 478,11 €

<u>Restes à réaliser :</u> Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	1 427,81 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €

<u>Besoin net de financement de la section d'investissement :</u>	
Le besoin net de financement de la section d'investissement peut donc être estimée à :	0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil d'exploitation.

Dans le cas présent, aucun besoin de financement de la section d'investissement n'est observé. Un déficit de fonctionnement est présent.

- L'affectation du résultat 2025 est donc la suivante

D002 – Déficit de fonctionnement reporté :	139 478,11 €
--	--------------

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires

c) Budget primitif 2026

- Vu le débat sur les Orientations Budgétaires présenté en séance du 27 janvier 2026,
 - Vu l'adoption du Compte Financier Unique,
- Après avoir entendu le rapport du Président,

Le Conseil d'exploitation,

- prend acte du budget primitif 2026 aux chiffres ci-dessous :

		RECETTES			DEPENSES		
		Reports	Nouveaux crédits	Total	Reports	Nouveaux crédits	Total
Fonctionnement	Opér. réelles	- €	181 083,00 €	181 083,00 €	- €	40 604,89 €	40 604,89 €
	Ordre	- €	- €	- €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Résultat reporté	- €	- €	- €	- €	139 478,11 €	139 478,11 €
	Sous-total	- €	181 083,00 €	181 083,00 €	- €	181 083,00 €	181 083,00 €
Investissement	Opér. réelles	- €	- €	- €	- €	144 966,19 €	144 966,19 €
	Ordre	- €	1 000,00 €	1 000,00 €	- €	- €	- €
	Résultat reporté	- €	143 966,19 €	143 966,19 €	- €	- €	- €
	Sous-total	- €	144 966,19 €	144 966,19 €	- €	144 966,19 €	144 966,19 €
TOTAL		- €	326 049,19 €	326 049,19 €	- €	326 049,19 €	326 049,19 €

ooOoo

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les Membres de leur concours et lève la séance à 17h59.

LISTE DE PRESENCE

PRESENTS

AHR Robert	Président
KEUPER Didier	
KIEFFER Constant	
JACQUES Michel	
LE BLANC Yannick	

ASSISTAIENT EN OUTRE

KUSIOR Pascal

EXCUSES